

[EN CLAIR]

LE DOMAINE CYBER SOUS LA PFUE : L'HEURE DU BILAN



Par Jade GELLENONCOURT

LES PUBLICATIONS



LES JEUNES
IHEDN

À PROPOS DE L'ARTICLE

Face à des cyberattaques toujours plus puissantes et innovantes, l'Union européenne (UE) s'attèle au développement de sa cyber capacité. Lors de son mandat entre le 1^{er} janvier et le 30 juin 2022, la présidence française du Conseil de l'UE (PFUE) a tenté de relever le défi d'une cybersécurité européenne résiliente. Ne faisant pas obstacle à un engagement dynamique et certain du Président Emmanuel MACRON, certains facteurs tels que la guerre en Ukraine ou encore la Covid-19 ont freiné le développement efficace de ces mesures. De plus, des aléas relevant soit des difficultés d'investissement pour certains États membres, soit de la souveraineté nationale, font encore obstacle à une cyber capacité effective.

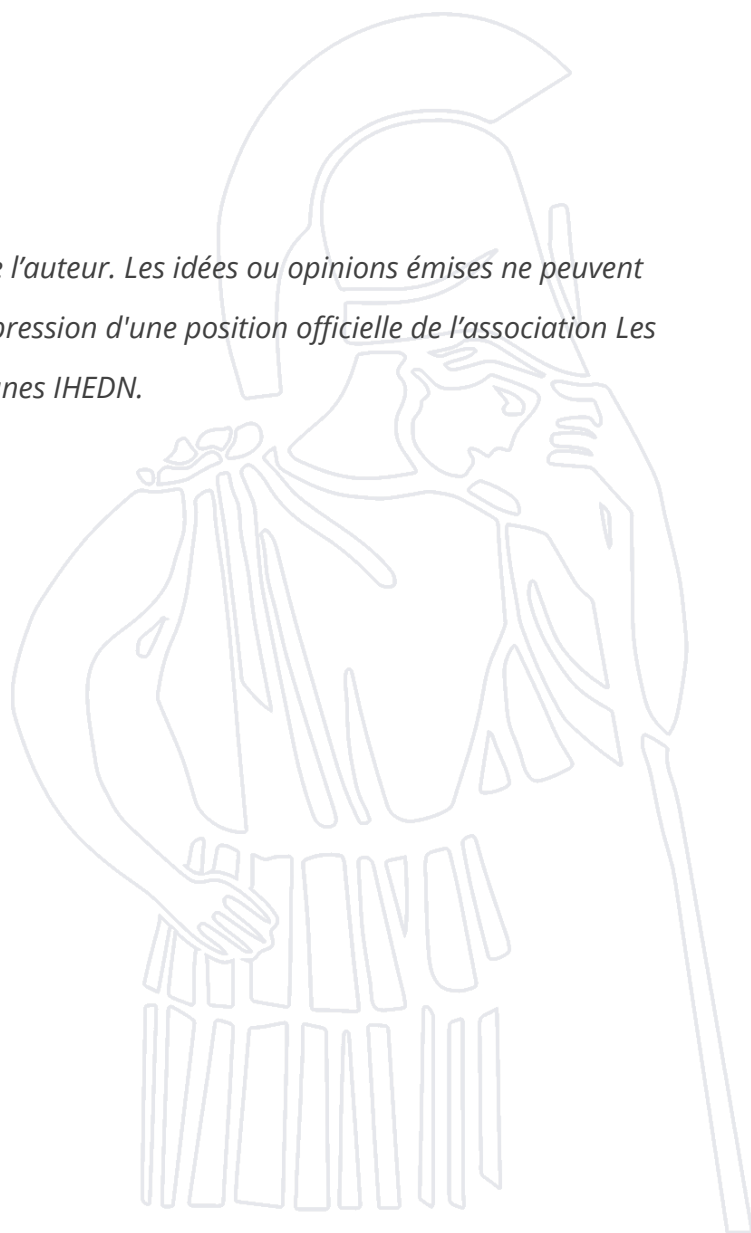
Ainsi, entre engagements et considérations nationales, une question se pose : quel est réellement le bilan de la PFUE dans le domaine cyber ?

À PROPOS DE L'AUTEUR



Jade GELLENONCOURT est étudiante en Master 2 Expertises en affaires européennes à la Faculté de droit de Bordeaux. Elle est relectrice chez Les Jeunes IHEDN au sein du Pôle Publications, ainsi que membre de la délégation Nouvelle-Aquitaine depuis septembre 2022.

Ce texte n'engage que la responsabilité de l'auteur. Les idées ou opinions émises ne peuvent en aucun cas être considérées comme l'expression d'une position officielle de l'association Les Jeunes IHEDN.



Le domaine cyber sous la PFUE : l'heure du bilan

En assurant la présidence française du Conseil de l'Union européenne (PFUE) entre le 1^{er} janvier et le 30 juin 2022, le Président Emmanuel MACRON a consacré une partie de son mandat à la résilience des infrastructures et des réseaux de communications en Europe, mais surtout à la défense du cyberspace européen. L'adoption de nouveaux textes est claire et sa présidence est marquée par un dynamisme en la matière. Il convient donc de revenir sur ce qui a été fait par la PFUE et ce dont héritent ses successeurs, la Tchèque et la Suède. Ainsi, il est possible de se demander : quel bilan pour la présidence française du Conseil de l'UE ?

Des avancées conséquentes et innovantes pour la PFUE

Le pari réussi de la PFUE pour le volet du numérique

Globalement, la PFUE a réalisé un travail remarquable pour le volet numérique. Le *Digital Services Act* (DSA) a été adopté, au même titre que le *Digital Markets Act* (DMA). Ces derniers permettent un encadrement rigoureux des grandes plateformes en ligne.

- **Le *Digital Services Act***

Le DSA modernise activement la directive de 2000 sur le commerce électronique¹. L'adoption de ce texte assure la responsabilisation des plateformes numériques. Sont visées les entreprises proposant des services intermédiaires, les hébergeurs, ainsi que les très grandes plateformes et moteurs de recherches.

¹ Directive 2000/31/CE du Parlement européen et du Conseil du 8 juin 2000 relative à certains aspects juridiques des services de la société de l'information, et notamment du commerce électronique, dans le marché intérieur (« directive sur le commerce électronique »), Journal officiel n° L 178 du 17/07/2000 p. 0001 – 0016.

Il régule deux points :

- 1) Les contenus terroristes, haineux et pornographiques ;
- 2) Les produits illicites en ligne (contrefaits ou dangereux).

L'idée est d'harmoniser les législations nationales des États membres pour faire en sorte que ce qui soit illégal en physique le soit également en ligne. La date d'application du 1^{er} janvier 2024 est la plus tardive qui a été évoquée.

- **Le *Digital Markets Act***

L'adoption de ce texte instaure une régulation des plateformes du numérique. Il vise essentiellement les grandes plateformes ayant une incidence sur le marché intérieur de l'Union européenne. Cela se concrétise par un modèle novateur qui repose sur les obligations graduées ciblant les contrôleurs d'accès (aussi appelés « *gate keepers* »)². Ce qui est particulièrement marquant est la fin du monopole. Les entreprises caractérisées auront pour obligation de donner à l'utilisateur la possibilité de choisir ses applications. De la même manière, elles auront interdiction de réaliser de l'auto-préférence pour leurs propres produits, au détriment de ceux des concurrents.

- **L'adoption du chargeur dit « universel » pour répondre aux enjeux environnementaux**

La PFUE s'est reconnue sensible aux enjeux environnementaux. C'est pour cette raison qu'un accord provisoire sur la directive modifiée relative aux équipements radioélectriques a été adopté³. Il établit une solution de charge unique pour certains appareils électroniques. D'ici fin 2024, les fabricants devront s'adapter à un port de charge USB Type-C avec une charge rapide *Power Delivery*. Le géant Apple se voit tout particulièrement concerné en ce qu'il utilise le port *Lightning*. La seule solution pour le

²Article d'actualité de la Commission européenne, Législation sur les marchés numériques : la Commission se félicite de l'accord politique conclu sur le Digital Markets Act (DMA), 25 mars 2022.

³Amendement du Parlement européen à la proposition de la Commission, Directive UE 2022/... modifiant la directive 2014/53/UE relative à l'harmonisation des législations des États membres concernant la mise à disposition sur le marché d'équipements radioélectriques, A9-0129/2022, JOUE 28/09/2022.

gérant est de passer aux iPhones sans port de recharge. L'enjeu est de produire des produits durables, de réduire les déchets et de faciliter l'utilisation des consommateurs. Les ordinateurs portables devront aussi s'adapter aux exigences 40 mois après l'entrée en vigueur du texte.

La PFUE dans le renforcement du dialogue en matière de gestion stratégique des crises

L'initiative d'Emmanuel MACRON pour la création d'un Campus Cyber à La Défense a renforcé les synergies du secteur, ouvert plusieurs voies d'employabilité, avec environ 1600 professionnels sur place, et a rassemblé les acteurs nationaux et internationaux du domaine. Inauguré par Bruno LE MAIRE, ministre de l'Économie, le 15 février 2022⁴, « *ce totem de la cybersécurité en France* », selon le gouvernement, renforce considérablement l'excellence française en matière de cyberdéfense et témoigne de l'efficacité de la PFUE dans le domaine.

De plus, la PFUE a mis en place un forum stratégique des commandants européens de la cyberdéfense (CyberCo). Organisé par le ministère des Armées le 25 janvier 2022, ce forum a permis de réunir les décideurs européens pour évoquer une réflexion collective, aboutissant à une coopération solide en matière de cyberdéfense⁵. De la même manière, le 26 et 27 janvier 2022, l'ANSSI a réuni les 27 États membres du réseau CyCLONE, l'ENISA et la Commission européenne pour mettre au point des séquences d'exercices *EU Cyber Crisis Linking Exercise on Solidarity* (EU-CYCLES). Ce réseau permet à nouveau de renforcer les dialogues en matière de gestion stratégique de la crise et d'évoquer les besoins communs, ainsi que les travaux à développer.

⁴ Voir en ce sens DEMAGNY, X. « Qu'est-ce que le campus cyber, inauguré ce mardi à la Défense ? », *France Inter*, le 15 février 2022, 3 p.

⁵ Présidence française du Conseil, Forum stratégique des commandants européens de la cyberdéfense, 5 décembre 2021.

Néanmoins, certains ont jugé le discours d'Emmanuel MACRON comme étant trop large. D'autant plus que depuis 2009, la présidence du Conseil européen se fait en étroite coopération par groupe de trois, impliquant une réduction des ambitions générales de l'État membre à la tête de la présidence. C'est d'ailleurs pour cette raison que pour les priorités qui nécessitaient des négociations plus longues, la France a travaillé étroitement avec la République Tchèque et la Suède, qui doivent dès lors poursuivre ces ambitions. Pour mener à bien ses projets avant la fin de son mandat, la PFUE a été confrontée à la question suivante : « *le reste de l'Europe partage-t-il les mêmes ambitions ?* »⁶.



⁶ WRIGHT, G. « Qu'attendre de la présidence française de l'Union européenne ? », *Le Journal du Dimanche*, 16 décembre 2021, p. 3.



LES JEUNES
IHEDN

publication@jeunes-ihedn.org